

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Madame le Président, voilà qui est à peu près du niveau de la critique que l'honorable représentant avait fait à l'endroit de son ancien collègue, à l'époque procureur général et ministre de la Justice, dont il avait dit qu'il était mal informé.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LA FABRICATION DE WAGONS À CHARBON

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, j'ai une question pour le ministre des Transports, ou pour n'importe quel autre ministre capable de réagir devant la crise qui menace peut-être la ville de Hamilton. Le CN projette de construire 970 wagons à charbon. Si jamais le contrat pour ces wagons est adjugé, quelle partie des travaux le gouvernement du Canada garantira-t-il à la National Steel Car, qui a dû licencier 1,400 employés?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je me suis enquis à ce sujet de la direction du CN ce matin. Aucune décision n'a été prise, mais le CN peut fabriquer ces wagons lui-même ou recourir aux services de n'importe lequel des quatre ou cinq fabricants habituels.

* * *

LES PENSIONS

LES MESURES FISCALES PROPOSÉES DANS LE LIVRE VERT

M. Vince Dantzer (Okanagan-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. On a déposé dernièrement un livre vert dans lequel on recommande des modifications de la fiscalité des pensions. On propose en fait un régime comportant des limites plus équitables, plus exhaustives et plus souples aux régimes d'épargne-retraite admissibles aux déductions d'impôt. Le gouvernement a-t-il l'intention de divulguer ses projets à ce sujet avant que ne soit constitué un groupe d'étude spécial?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai signalé que le gouvernement était en train de terminer certaines études concernant ce sujet, et que ces dernières seraient mises à la disposition du comité parlementaire le plus rapidement possible, dès qu'elles seront terminées. Je ne suis pas en mesure de dire à l'honorable député exactement à quel moment les renseignements contenus dans le Livre vert pourraient être disponibles au comité, pour la simple raison

Questions orales

que je ne connais pas non plus quand le comité va commencer à siéger.

[Traduction]

M. Dantzer: Madame le Président, le ministre sait combien ces modifications fiscales seraient importantes pour que les travaux du comité portent fruit.

* * *

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

LA PRÉPARATION DU RAPPORT ACTUARIEL

M. Vince Dantzer (Okanagan-Nord): Madame le Président, sauf erreur, le dernier rapport actuariel complet sur le Régime de pensions du Canada remonte à 1978. Je crois comprendre aussi que le nouveau rapport sera terminé en 1983. Je voudrais que le ministre nous promette que ce rapport sera disponible avant que le groupe d'étude ne tienne des audiences?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, il me fera plaisir de m'informer auprès des fonctionnaires de mon ministère pour savoir où en est l'état de cette étude, et encore une fois dès que la chose sera possible, il me fera plaisir de soumettre au comité tous les renseignements de nature publique qui pourront être utiles.

[Traduction]

Mme le Président: Le député de Vancouver Quadra.

Des voix: Bravo!

Des voix: Entrez dans la ronde!

M. Clarke: Madame le Président, je suis heureux d'avoir pu attirer votre attention.

Des voix: Oh, oh!

LA NÉCESSITÉ DE PROCÉDER À UNE ÉTUDE

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances au sujet du Régime de pensions du Canada. Le ministre n'ignore pas, je le sais, que le rapport portant sur les dates désastreuses, si on peut les appeler ainsi, du Régime de pensions du Canada, culmine en l'année 2003 au cours de laquelle la caisse sera à sec. J'espère que le ministre des Finances sait que le vérificateur général parle depuis six ans dans son rapport d'une décision sur les modalités de financement à long terme qui vont être prises dans un proche avenir. En outre le comité des comptes publics, dans son rapport de 1978 à la Chambre, a recommandé qu'un comité de la Chambre des communes examine le Régime de pensions du Canada pour éviter tous ces ennuis. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il est advenu de ces recommandations, parce que le sujet est tout à fait d'actualité en ce moment.